

APPEL À PROJETS "MANGEUSES! MANGEURS!"

Projet Alimentaire Territorial

Communauté des Communes du Diois - 2024



ARNAYON
AUCELON
BARNAVE
BARSAC
BEAUMONT-EN-DIOIS
BEAURIERES
BELLEGARDE-EN-DIOIS
BOULC
BRETTE
CHALANCON
CHAMALOC
CHARENS
CHATILLON-EN-DIOIS
DIE
ESTABLET
GLANDAGE
GUMIANE
JONCHERES
LA BATIE-DES-FONTS
LA MOTTE-CHALANCON
LAVAL D'AIX
LES PRES
LESCHES-EN-DIOIS
LUC-EN-DIOIS
LUS-LA-CROIX-HAUTE
MARIGNAC
MENGLON
MISCON
MONTLAUR-EN-DIOIS
MONTMAUR-EN-DIOIS
PENNES-LE-SEC
PONET-ST AUBAN
PONTAIX
POYOLS
PRADELLE
RECOUBEAU-JANSAC
ROCHEFOURCHAT
ROMEYER
ROTTIER
SAINT-ROMAN
SOLAURE-EN-DIOIS
ST ANDEOL-EN-QUINT
ST DIZIER-EN-DIOIS
ST JULIEN-EN-QUINT
ST NAZAIRE-LE-DESERT
STE CROIX
VACHERES-EN-QUINT
VAL MARAVEL
VALDROME
VOLVENT

© Benjamin Bechet



**Pays
Diois**

aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois

LA PRECARITÉ ALIMENTAIRE SUR LE DIOIS

Depuis 2022, La Communauté des communes du Diois fait émerger son **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**. Le Pays Diois construit peu à peu un projet collectif qui permet de rapprocher les acteurs de l'alimentation et les consommateurs, notamment fragiles, et de renforcer l'agriculture locale durable et l'accessibilité des produits locaux au plus grand nombre.

Lutter contre la précarité alimentaire est l'un des axes dominants de notre Projet Alimentaire. Le diagnostic mené sur le territoire a permis de mieux appréhender les contraintes qui restreignent l'accès à une alimentation locale, saine et durable pour de plus en plus de personnes :

- **Des enfants qui n'accèdent pas équitablement à une alimentation locale, durable, saine et de qualité proposée plusieurs fois par semaine sur les tables des cantines** : on observe sur le Diois des inégalités d'accès aux services de restauration scolaire, de coût supporté par les familles et/ou de qualité d'alimentation proposée dans les assiettes (variations selon les cantines et marge de progression sur l'approvisionnement local et durable) alors que la cantine est reconnue comme le levier le plus puissant d'accessibilité à une alimentation saine, de qualité, locale et durable pour les enfants, mais aussi pour d'autres personnes fragiles qui pourraient en bénéficier.
- **Des personnes âgées et des personnes en situation d'addiction ou d'isolement particulièrement touchées par la dénutrition, notamment dans les petites communes du territoire** : sont en cause plusieurs facteurs parmi lesquels l'état alertant de la santé bucco-dentaire, l'isolement et la solitude, l'absence de solution accessible de portage de repas locaux, sains, durables à domicile qui couvrirait tout le territoire du Diois ou encore la précarité économique de ces personnes...
- **Des personnes à faibles revenus pour qui l'alimentation est la première variable d'ajustement des budgets familiaux et l'accès aux lieux où se vit l'alimentation locale jugé compliqué** : la couverture des besoins alimentaires premiers est assurée par l'aide alimentaire mais elle suscite beaucoup d'inquiétude des acteurs (ramasses de plus en plus difficiles, nombre croissant de familles accueillies..) et répond principalement aux problématiques d'insécurité alimentaire en quantité et non d'accès choisi à une alimentation de qualité. Il nous faut travailler collectivement à enrichir et compléter les propositions, notamment avec une offre de qualité (produits frais, durables, bios...) sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, la contrainte économique n'est pas la seule en cause quand on parle d'accessibilité à une alimentation locale et durable : nombreuses personnes n'osent pas entrer dans les lieux où les produits frais locaux et durables sont disponibles (marchés, restaurants, épiceries..) et regrettent que trop peu de produits locaux et frais soient proposés dans les lieux comme les supermarchés.

La précarité alimentaire recouvre des réalités très différentes sur le Diois, dans une géographie diffuse. La Communauté des communes propose aux acteur·rice·s du territoire intéressé·es par ces questions d'**expérimenter différentes manières de répondre à ces enjeux afin de (re)créer du lien entre l'alimentation locale durable et les personnes qui en sont exclues.**

RETOURS SUR L'ÉDITION 2023

Ceci est la deuxième édition du Programme Mangeuses! Mangeurs! En 2023, 9 projets ont été sélectionnés par le Comité de Pilotage du Projet Alimentaire Territorial, composé de 32 membres (citoyen·ne·s majeur·e·s et mineur·e·s, structures de la santé, du social, de l'éducation et de l'environnement, élu·e·s et acteur·rice·s de l'alimentation du territoire).

Les lauréats 2023 :

- **La semaine de l'alimentation - EVS Les Lucioles** - Lus-la-Croix-Haute (Coup de cœur du jury)
- **Le Banquet des voisins de Cocause - Vrac, Le Silo, le Comptoir des Lettres** - Die (Coup de cœur du jury)
- **Autonomie alimentaire et alimentation locale en Vallée de la Roanne - EVS TIS** - Saint-Nazaire-le-Désert
- **La Soupe au Caillou - ESCDD** - La Motte-Chalancon
- **Un Jardin collectif, solidaire et intergénérationnel - les Jardins Nourriciers** - Die
- **La Popote du Dimanche - SAB 26** - Die
- **Caisse Alimentaire Commune - VRAC, CCAS & Le Comptoir des Lettres** - Die (Coup de cœur du jury)
- **Traiteur solidaire - La Trame** - Die (Coup de cœur du jury)
- **Pour une alimentation solidaire avec l'Accorderie - L'Accorderie** - Die & La Motte-Chalancon

Tous ont tenté d'expérimenter au mieux des liens variés entre l'alimentation locale durable et les personnes qui en sont éloignées. La difficulté rencontrée par la majeure partie des porteurs de projets a été **d'identifier, de mobiliser et de faire participer des personnes vulnérables** sur les actions menées. La plupart des structures lauréates ne sont pas des issues du champ de l'action sociale, or tisser des liens avec des personnes fragilisées, et donc parfois exclues, nécessite du temps et de la médiation par des personnes qui les accompagnent au quotidien. De plus, les moyens alloués à chaque projet (2000€ maximum) ne permettaient pas de dédier le temps de travail nécessaire pour monter des partenariats avec des structures sociales, pour informer de manière ciblée les publics sur les actions et projets, ou encore pour faire participer les personnes à la définition et au déploiement des projets.

Une attention particulière sera faite sur cette nouvelle édition pour renforcer les moyens et l'efficacité des projets sur ces points particuliers.

APPEL À PROJETS 2024

MANGEUSES!

MANGEURS!

Le programme Mangeuses! Mangeurs! vise à **réduire la distance entre l'alimentation locale durable et les personnes qui en sont éloignées sur le territoire du Diois.**

Les actions financées doivent s'inscrire dans une ou plusieurs des ambitions sociales du Projet Alimentaire Territorial :

- **rendre accessibles les produits locaux et durables à toutes et tous**, sur tout le Pays Diois, et notamment dans les lieux isolés
- **favoriser la démocratie alimentaire**, en permettant à toutes et tous de gagner en connaissance sur tous les enjeux alimentaires et de renforcer le pouvoir de choisir une alimentation reconnectée à l'agriculture locale et durable
- **accompagner les changements de pratiques** des professionnels de l'alimentation et des mangeurs vers plus de produits locaux durables

QUI PEUT PROPOSER UN PROJET?

Les actions peuvent être portées par toute structure disposant d'un numéro de SIRET: entreprises agricoles ou de l'alimentation (fermes, commerces, artisans, restaurants...), associations, communes, établissements scolaires, EVS, CCAS, structures médicales, sociales, culturelles, artistiques....

QUELS SONT LES PROJETS ATTENDUS ?

Des projets concrets qui permettent de (re)construire du lien et de donner :

- **aux personnes vulnérables, le pouvoir de choisir, varier et enrichir leur alimentation avec plus de local et de durable,**
- **aux actrices et acteurs de l'alimentation, le pouvoir de renforcer leurs choix de production, transformation, cuisine, distribution... et de les rendre plus accessibles à une clientèle fragilisée**

Les projets seront, cette année encore, sélectionnés par le Comité de Pilotage du Projet Alimentaire Territorial, sur la base d'une candidature écrite.

Aucune action "type" n'est attendue, mais voici quelques exemples non exhaustifs : gamme de produits locaux accessibles, rencontres avec des producteurs/productrices, portages de repas à domicile, cantines solidaires, repas partagés, repas suspendus dans des restaurants/traiteurs, groupes de réflexion sur l'alimentation durable locale, dégustations diverses, création et animation de jardins potagers, jardins partagés, ateliers cuisine/savoir-faire/transformation/conservation, courses collectives, groupements d'achats, épiceries itinérantes, chèques alimentaires ou chèques restaurants locaux, projets culturels/artistiques/sportifs autour de l'alimentation locale durable, projets de sensibilisation santé/alimentation, sessions éducatives sur l'agriculture...

PROPOSITION ET SÉLECTION DES PROJETS

QUELS SONT LES CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS?

Le Comité de Pilotage sera amené à sélectionner les projets selon différents critères :

- réponse du projet aux objectifs détaillés ci-dessus
- couverture des bassins de vie du Diois, y compris les communes les plus isolées
- ancrage territorial des porteur·se·s de projet : les partenariats ou la participation active des communes ou de structures de ces communes sur les projets seront nécessaires : écoles, cantines, structures de la santé, du social, centres de loisirs, EVS, associations, acteur·rice·s de l'alimentation de l'agriculture à la distribution, en passant la transformation et la restauration collective ou commerciale...
- budget proposé et cohérence avec le projet présenté
- participation active des personnes vulnérables à la conception, l'évolution et/ou l'évaluation du projet
- écoute et respect de la diversité des pratiques et de la liberté de choix alimentaires de chacun·e
- moyens spécifiques prévus pour identifier, mobiliser et faire participer les personnes vulnérables aux actions (ressources humaines, communication, partenariats...)

COMMENT PROPOSER UN PROJET?

D'ici le mardi 16 janvier 2023 à 12h, vous pouvez transmettre une note d'intention de 1 à 4 pages maximum (format word ou PDF) qui réponde aux points suivants :

- Présentation de votre structure et/ou de votre collectif
- Description de votre projet
 - En quoi ce projet crée-t-il du lien entre des personnes vulnérables du Diois et l'alimentation locale?
 - En quoi ce projet permet-il de renforcer le pouvoir de choisir une alimentation + durable et locale à des personnes qui en sont exclues?
 - Combien de personnes prévoit-il de toucher? Comment les personnes sont-elles associées à la définition, l'évolution et/ou l'évaluation du projet?
 - Quels sont les partenariats envisagés ou noués avec des structures du territoire pour identifier et mobiliser les personnes ciblées?
 - Sur quelle(s) commune(s) du Diois prévoyez-vous de mener votre action?
 - Quels sont les moyens humains, techniques et/ou financiers au service du projet ?
- Calendrier du projet proposé
- Devis proposé avec le numéro de SIRET de la structure (vous pouvez transmettre un budget global de l'action si le devis proposé ne représente qu'une partie de l'action financée par ailleurs)

Par mail : anne.rouch@paysdiois.fr

ou par courrier ou dépôt à l'accueil :

Anne Rouch - Communauté des communes du Diois

42 Rue Camille Buffardel, 26150 Die

BUDGET ET ENGAGEMENTS

QUEL BUDGET?

Les prestations présenteront des budgets compris entre 500 et 5000€ TTC. Le Comité de Pilotage se réserve le droit de demander un budget revu à la baisse ou à la hausse, à la suite de la sélection des projets s'il estime que le budget proposé n'est pas adapté à l'ambition du projet.

QUELS LIENS ET ENGAGEMENTS AVEC LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES?

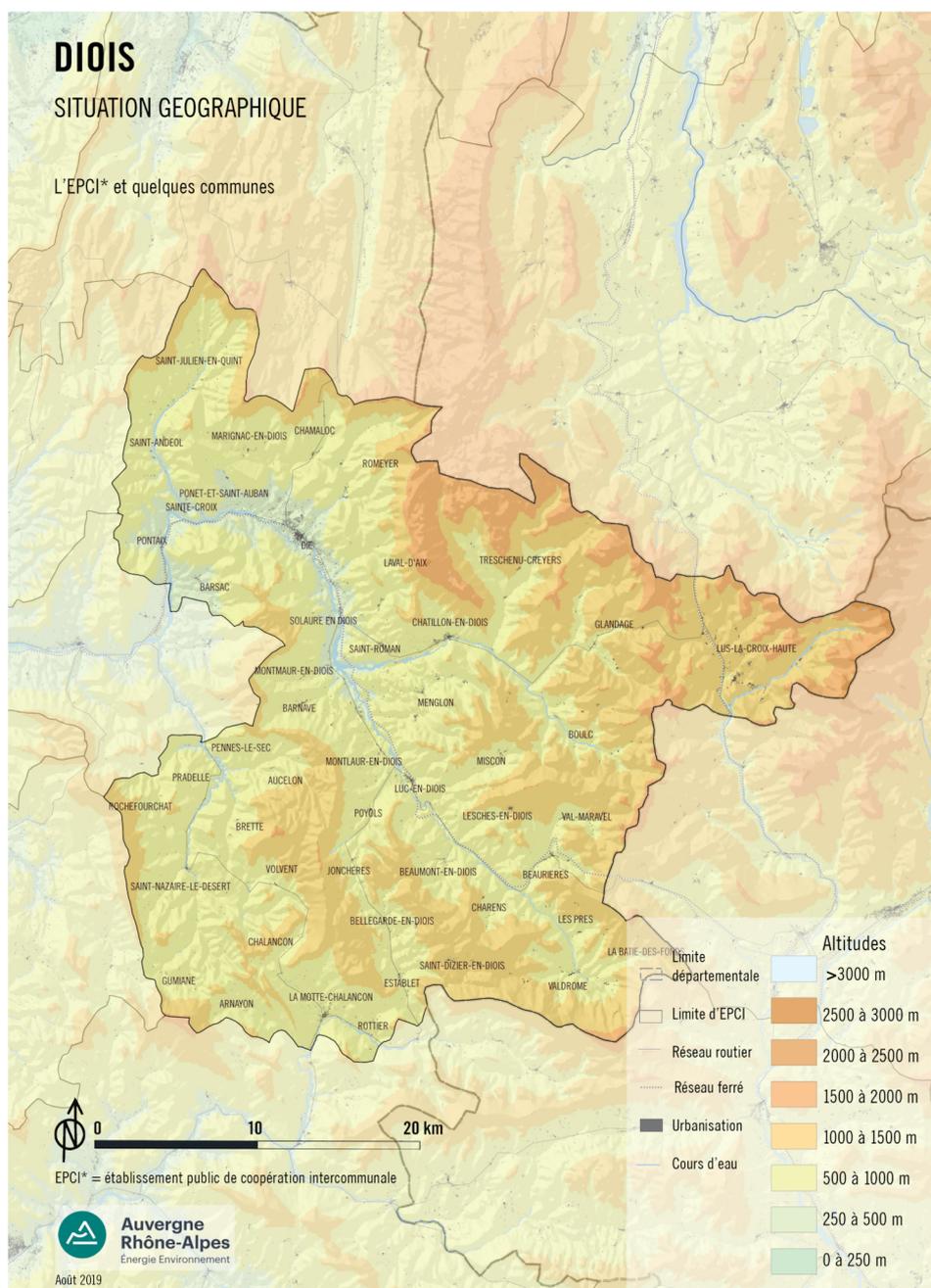
Les porteur·se·s de projets seront accompagnés par la Coordinatrice du Projet Alimentaire Territorial de la Communauté des communes du Diois et un·e stagiaire chargé·e de coordonner tous les projets retenus.

Cette équipe sera à disposition pour des temps d'échange sur les projets, des conseils, des mises en relation et la valorisation des projets. La communication des projets (reportages sonores, photos et/ou vidéos, relations presse, diffusion sur supports digitaux...) seront assurés par l'équipe de la Communauté des communes.

Les porteur·se·s de projet s'engagent à :

- réaliser l'action avant le 31 décembre 2024
- se rendre disponibles pour échanger avec le Comité de Pilotage et l'équipe Alimentation sur le projet
- faire apparaître les logos de la Communauté des communes du Diois, du Programme Territoire d'Innovations Biovallée, du programme Leader sur les communications
- fournir un bilan de l'action (détaillant notamment le nombre d'actions conduites dans le cadre du projet, le coût global des matières premières locales utilisées pour les ateliers (semences, plants, aliments), le nombre de personnes participantes (personnes vulnérables, encadrants, partenaires, autres...), les enseignements tirés suite à l'action avec la facture associée. Ce bilan nécessite un suivi d'indicateurs partagés avec l'équipe du Projet Alimentaire Territorial en début d'année et une évaluation de l'impact des actions menées.

CONTACTEZ-NOUS



**Anne Rouch - Coordinatrice du
Projet Alimentaire Territorial du Diois**
anne.rouch@paysdiois.fr - 06 76 98 98 76

MANGEUSES! MANGEURS! S'INSCRIT DANS LE PROGRAMME TERRITOIRE D'INNOVATION BIOVALLÉE, SUR LE VOLET « LABORATOIRE DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE, LOCALE, SAIN ET DURABLE » ET EST SOUTENU PAR LE PROGRAMME LEADER.



Pays Diois aux Sources de la Drôme
Communauté des communes du Diois

